



## Avis d'attribution

Procédure Adaptée  
Marché restreint de services

AT 2024-24

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac  
Correspondant : Service Commande Publique, 19 rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac -  
Tél. : 05 53 74 66 66 - Courriel : [commande-publique@bergerac.fr](mailto:commande-publique@bergerac.fr)

**Objet du marché : Création de deux œuvres d'art à Bergerac** dans le cadre du dispositif de la commande publique artistique, soutenue par le ministère de la Culture.

**Type de procédure :** Procédure Adaptée.

**Critères d'attribution :** *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

**Phase 1 : Critères de sélection des participants :** le classement des candidats interviendra en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Motivations artistiques et pertinence des orientations : 60 %
- Qualité des références artistiques : 30 %
- Qualité du dossier : 10 %

**Seuls trois candidats au maximum ont été admis à présenter une offre :**

| CLASSEMENT      | CANDIDAT                      | ADRESSE                    | VILLE              |
|-----------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup> | Mr Roland COGNET              | 9 place de l'Eglise Jussat | 63450<br>Chanonat  |
| 2 <sup>e</sup>  | Mr Noël PICAPER<br>ARCHITECTE | 14 rue de L'atlas          | 75019<br>Paris     |
| 3 <sup>e</sup>  | Mme Clémentine<br>CARSBURG    | 15 rue Thubaneau           | 13001<br>Marseille |

**Phase 2 : Critères d'évaluation des offres :** Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité artistique du projet : 50 %
- Adéquation de la proposition au site : 40 %
- Pertinence des actions de médiation proposées : 10 %

**Le marché est attribué dans les conditions suivantes :**

**Roland COGNET**, 9 place de l'Eglise Jussat, 63450 Chanonat, est déclaré attributaire du marché pour un montant de 62 500 € HT la réalisation des deux œuvres d'art, sous réserve de l'accord du financement partiel de l'opération par le Ministère de la Culture.

**Durée du marché :** La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'admission sans réserve des prestations exécutées.

Le marché n'est pas reconductible.

Le délai prévisionnel d'exécution de ce marché est de 7 mois à compter de sa date de notification. A titre prévisionnel les prestations démarreront à compter de juillet 2025.

**Date d'attribution du marché :** Le 02/12/2025

**Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr)) :*

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 16/12/2025

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès du service Commande Publique -  
Courriel : [commande-publique@bergerac.fr](mailto:commande-publique@bergerac.fr) - Tél : 05 53 74 65 81 – 05 53 74 67 81